



Enviropea
148, rue du Fbg St-Denis
75 010 Paris
01 42 93 21 96
enviropea@enviropea.com
@enviropea

SOMMAIRE

Edito	p.1
Actualités des politiques environnementales européennes	p.2
Actualités des programmes européens et nationaux	p.4
Projets européens	p.6
Documents et ressources	p.8
Textes réglementaires	p.9

Edito

■ Une flamme s'est éteinte.



Notre amie Hélène Haslé nous a quittés le samedi 7 mai, vaincue par un cancer contre lequel elle luttait depuis plusieurs mois. Hélène faisait partie de l'équipe fondatrice d'Enviropea et elle assurait le poste de secrétaire au sein du Conseil d'administration depuis la création de l'association.

Comme les autres membres du bureau, elle avait fait partie de l'équipe externe de la Commission pour le suivi des projets LIFE Environnement au sein d'ADAGE Environnement. Elle avait ensuite poursuivi sa vie professionnelle au Conseil régional d'Alsace puis au Port de Strasbourg et enfin comme responsable Europe à HAROPA Ports.

À 39 ans, Hélène était la joie de vivre personnifiée. Dans ses fonctions professionnelles, dans ses engagements, dans sa vie familiale, elle a toujours développé une énergie hors du commun, une ouverture au monde, une volonté sans limite pour établir des liens entre les cultures.

Nous garderons d'elle le souvenir de ses boucles qu'elle tripotait inlassablement, de ses élans rieurs, de ses projets sans cesse renouvelés et toujours aussi étonnants.

Rien ne lui faisait peur ! La maladie est bien injuste. Elle laisse un grand vide.

Nous pensons très fort à ses 2 enfants, à Lars son compagnon si prévenant, à sa famille, à ses amis de toute l'Europe et au-delà.

■ La Slovaquie prend la tête de l'Union en pleine tourmente européenne



Depuis le 1^{er} juillet la Slovaquie succède aux Pays bas à la présidence du Conseil européen, avant Malte (1^{er} semestre 2017) et (c'était programmé ainsi !) le Royaume-uni au 2^e semestre 2017.

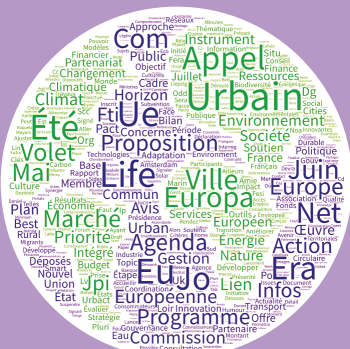
Plus d'infos sur <http://www.eu2016.sk/fr>.

Et pour suivre l'actualité de la présidence slovaque : le compte Twitter @eu2016sk

■ Le compte Twitter d'Enviropea pour des informations en temps réel

Pour des informations en temps réels sur les appels à propositions, les appels d'offres de la Commission, les informations sur la vie des projets européens, rendez-vous sur notre compte twitter @enviropea

La lettre 72 en mots :





■ Consultation publique sur le programme LIFE – période 2017-2020.

Dans le cadre des travaux de préparation du prochain programme de travail pluri-annuel LIFE (2018-2020), qui fixera notamment les priorités thématiques et les critères de sélection aux différents dispositifs LIFE (subventions, instruments financiers, etc.), **la Commission européenne organise une consultation publique.**

Celle-ci se déroule jusqu'au 9 septembre 2016 et a pour objectif d'évaluer :

- la pertinence des domaines d'intervention du programme,
- sa mise en œuvre et ses résultats en ce qui concerne les actions environnementales et climatiques afin de pouvoir maintenir, ajuster ou suspendre certaines mesures à l'avenir.

Cette consultation publique offre l'opportunité de s'exprimer sur les objectifs et le fonctionnement du programme et de faire des propositions d'amélioration.

Compléter le questionnaire, disponible au lien ci-dessous, ne prend pas plus de 30 minutes et il faut signaler qu'il est possible d'y répondre en français : http://ec.europa.eu/environment/consultations/life_2016.htm



■ Lancement de l'Agenda urbain de l'UE

Le 30 mai 2016, les Ministres chargés du développement urbain des 28 États membres de l'UE ainsi que des représentants des institutions européennes et des villes européennes ont signé le « **Pacte d'Amsterdam** ».

Ce document, préparé sous la présidence néerlandaise du Conseil de l'Union, s'inscrit dans le prolongement d'un long cheminement initié en 1997 avec la Communication « Vers un Agenda urbain dans l'UE » (COM 1997/197), ponctué par la Déclaration de Leipzig de mai 2007, la Déclaration de Toledo de juin 2010 ou encore celle de Riga du 10 juin 2015.

Le Pacte d'Amsterdam définit les principes de « l'Agenda urbain de l'Union ».

Ce programme permettra aux collectivités territoriales de travailler en synergie avec les institutions européennes et nationales (ONG, partenaires commerciaux, etc.) afin d'élaborer des plans d'action destinés à faire face aux grands enjeux urbains en ayant comme principe une approche de développement urbain durable intégré.

Les principes essentiels de l'Agenda urbain sont :

- Une concentration thématique autour de 12 « **Défis urbains** » :



Intégration des migrants et des réfugiés



Qualité de l'air



Logement



Pauvreté urbaine



Économie circulaire



Adaptation au changement climatique



Transition énergétique



Mobilité urbaine



Transition numérique



Marchés publics



Emplois et compétences dans l'économie locale



Utilisation durable des terres et solutions basées sur la nature

Des thématiques transversales telles que la gouvernance urbaine, la coopération entre urbain et rural, les zones urbaines transfrontalières, la planification stratégique, les approches participatives ou innovantes, l'impact sur des questions de société, la rénovation urbaine ou encore la dimension internationale (en lien avec le Nouvel Agenda Urbain de l'ONU (Habitat III) ou l'Agenda 2030 de l'ONU pour le Développement durable et les objectifs de développement durable (ODD) seront intégrées.

- **Une coordination horizontale et verticale** par l'établissement de 12 partenariats (organisés autour des 12 défis urbains), pour l'élaboration de solutions communes pour améliorer la vie dans les zones urbaines. L'objectif des partenariats est de développer une approche de gouvernance multisectorielle, à différentes échelles territoriales dans une approche ascendante. La participation aux partenariats se fera sur la base du volontariat et impliquera des autorités urbaines, la Commission européenne, des organisations de l'UE (Banque européenne d'investissement, Comité économique et social européen, etc.), les États membres et partenaires, des experts, des réseaux de villes (Eurocities, Covenant of Mayors par exemple), des organisations de partage de connaissances (URBACT, ESPON, European Urban Knowledge Network) et d'autres parties prenantes (ONG, entreprises, etc.). Les partenariats seront constitués pour une durée de 3 ans.

- Une mise en œuvre plus efficace et cohérente des différentes politiques de l'Union dans les villes au travers des plans d'actions conçus par les partenariats et par la prise en compte des recommandations qui en seront issues au moment d'évaluer les stratégies, les politiques et la législation européennes existantes ou d'en développer de nouvelles.

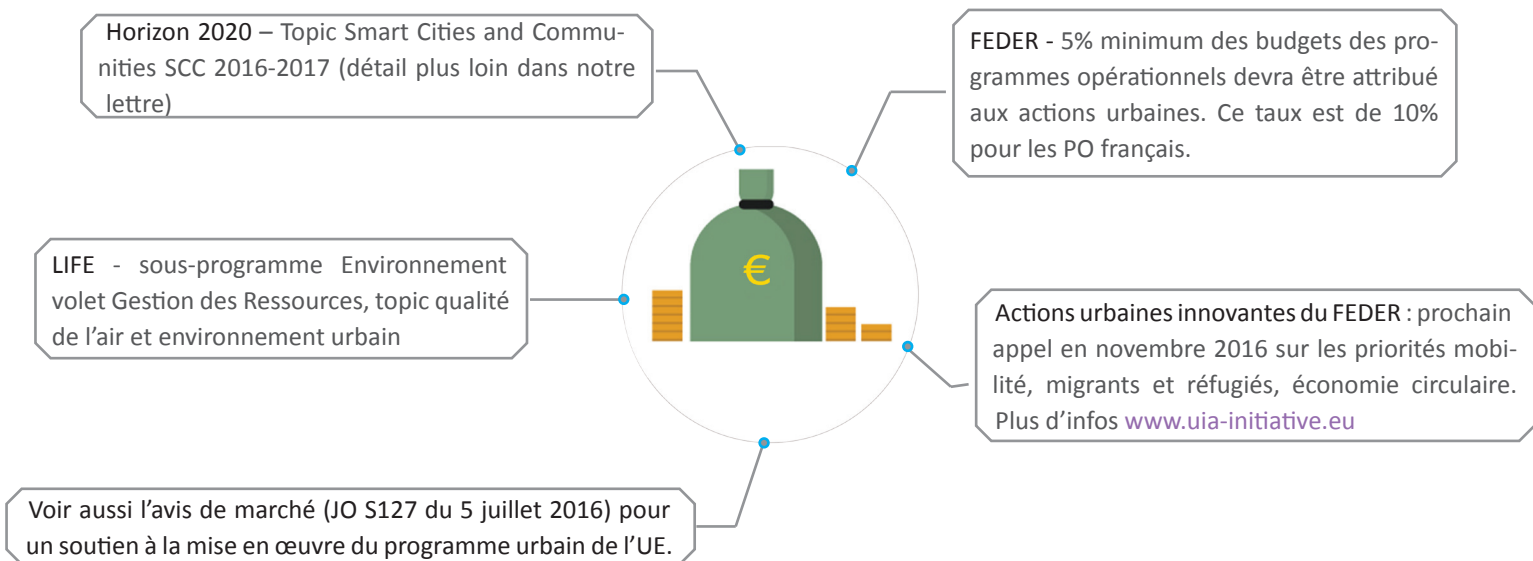
- Un meilleur accès aux financements européens avec la possibilité de combiner plusieurs Fonds européens.

- L'amélioration des connaissances de base sur les questions urbaines ainsi que les échanges de bonnes pratiques en encourageant la mise en réseau des autorités urbaines.

Quatre partenariats ont déjà démarré sur l'inclusion des migrants (sous la coordination de la ville d'Amsterdam), la qualité de l'air (sous la coordination des Pays-Bas), le logement (sous la coordination de la Slovaquie) et la pauvreté urbaine (sous la coordination de la Belgique et de la France).

Les autres partenariats seront lancés entre la fin 2016 et l'été 2017. De plus, les programmes Actions urbaines innovantes, URBACT, Initiative Europe urbaine, ESPON contribueront à alimenter l'Agenda urbain. Les réunions informelles des Ministères chargés du développement urbain se poursuivront pour évaluer les avancées de l'Agenda urbain et un Forum des Villes sera organisé tous les deux ans par la Commission pour en débattre.

■ Rappel de quelques instruments financiers européens mobilisables pour les actions urbaines :



Pour aller plus loin :

- Le Pacte d'Amsterdam : http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/policy/themes/urban-development/agenda/pact-of-amsterdam.pdf
- L'Agenda urbain de l'UE : <http://urbanagendaforthe.eu>
- La Communication « La Dimension urbaine des politiques européennes de l'UE, éléments clés pour un Agenda urbain européen ». http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/consultation/urb_agenda/pdf/comm_act_urb_agenda_en.pdf
- La Déclaration de Riga du 10 juin 2015 : https://eu2015.lv/images/news/2015_06_10_EUUrbanDeclaration.pdf
- Le nouvel Agenda Urbain de l'ONU : <https://www.habitat3.org/the-new-urban-agenda>
- Les réseaux smart cities ; <http://ec.europa.eu/eip/smartcities> et URBACT (voir p.8 les réseaux de villes soutenus)
- Le contact du réseau Europe urbain du CGET : Europe.Urbain@cget.gouv.fr

■ En juin, les JPI (initiatives de programmation conjointes) et les ERA Net des domaines de l'environnement ont présenté leurs priorités pour la période 2017-2020

Retrouvez ces éléments stratégiques sur les sites des principaux JPI et ERA Net concernés :

- OCEAN : www.jpi-oceans.eu
- WATER : www.waterjpi.eu
- Climate : www.jpi-climate.eu/home et ERA Net for climate services www.jpi-climate.eu/ERA4CS
- FACCE (alimentation-agriculture-changement climatique) : www.faccejpi.com
- Cultural Heritage (paysages culturels) : www.jpi-culturalheritage.eu
- Urban Europe : <http://jpi-urbaneurope.eu>
- ERA Net Norface (sciences humaines et sociales) : www.norface.net
- ERA Net Biodiversa : www.biodiversa.org
- ERA Planet (observation de la terre et de ses changements) : <http://eraplanet.meteo.noa.gr>
- Les ERA Net Énergie ; www.eranetbioenergy.net, www.solar-era.net, www.geothermaleranet.is, www.oceaneranet.eu (avec la participation des Régions Bretagne et Pays de la Loire)
- ERA Net Transport : <http://transport-era.net>

Rappelons que chacun de ces groupements d'agences nationales de financement de la recherche lance directement des appels à propositions. Par ailleurs l'émergence de sujets transversaux tels que les effets du changement climatique, les services écosystémiques, l'urbanisation, la relation eau-énergie-santé devraient aboutir ces prochaines années à des appels communs.

■ Mise en œuvre des Fonds structurels (FESI)

Concernant la mise en œuvre des FESI, on lira avec intérêt (et on attendra la suite) la proposition de résolution du Parlement européen « sur l'accélération de la mise en œuvre de la politique de cohésion », pour l'enjeu et les arguments développés.

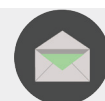
À retrouver sur <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=MOTION&reference=B8-2016-0562&language=FR>

■ Mouvements à la DG Environnement

Nous avons signalé dans notre précédente lettre, l'arrivée de Daniel Calleja-Crespo à la Direction de la DG Environnement de la Commission. C'est maintenant une nouvelle directrice adjointe (en charge de la coordination des politiques et instruments sur la gestion efficace des ressources) qui vient d'être nommée en la personne de Joanna Drake.

Retrouver l'intégralité de l'organigramme sur <http://ec.europa.eu/dgs/environment/directory.htm>

Actualité des programmes européens et nationaux



■ Préparation du workprogramme H2020 2018-2020

• Alors que le programme de travail pour l'année 2017 (une légère adaptation du WP 2016-2017) est quasiment finalisé, la Commission prépare le workprogramme d'Horizon 2020 qui couvrira les 3 dernières années de programmation (2018-2020). Un premier draft devrait « circuler » durant l'été pour aboutir, en octobre, à un « scoping paper » fixant les grands thèmes et priorités du WP 2018-2020. Pour l'heure, la Commission a retenu 5 grandes priorités : le changement climatique, l'économie circulaire, le « nexus » (lien) eau-alimentation-énergie-santé, les villes et zones rurales innovantes et résilientes, les transformations systémiques (innovations institutionnelles, systèmes sociaux et culturels, gouvernance et finance, changement de comportement, etc.). Cette dernière priorité pourrait être la seule grande nouveauté de la nouvelle programmation.

• Parallèlement la Commission a lancé une évaluation à mi-parcours d'Horizon 2020 auprès des États membres et des parties prenantes.

Plus d'infos sur www.horizon2020.gouv.fr/cid99794/consultation-des-parties-prenantes-pour-la-revue-a-mi-parcours-du-programme-horizon-2020.html

- Rapports des « advisory groups » Energy et Environment

Les « advisory groups » (groupes d'experts) ont été créés par la Commission pour aider à la définition des priorités d'actions, en particulier pour établir les topics des workprogrammes d'Horizon 2020. Le contenu de leurs rapports est donc une bonne indication des priorités qui pourront être développées d'une part dans le workprogramme 2018-2020 et dans le futur programme 2021-2027.

Par ailleurs la composition des groupes est transparente, on la retrouve sur <http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en/experts>



Le rapport du groupe sur l'Énergie concernant les priorités stratégiques pour 2018-2020 identifie les priorités suivantes :

- Énergies renouvelables ; technologies plus compétitives, stockage, nouvelles structures du marché de l'énergie, etc.
- Transition énergétique : intégration de toutes les ressources énergétiques, technologies des réseaux, du stockage, modèles pour une gestion optimisée, technologies et services aux consommateurs, etc.
- Rôle des villes : « living labs », partage des connaissances, favoriser les échanges et la compétition entre les villes, etc.
- Efficacité énergétique : technologies compétitives et efficaces, politiques et réglementations, changement du comportement des consommateurs, instruments de financements et d'investissements, bâtiments intelligents, transports, etc.
- Actions sur le marché : comportements et besoins des consommateurs, mobilisation des acteurs publiques, partenariats public-privé, achats publiques et efficacité énergétique, etc.
- Transports soutenable : liens transport-énergie, production et distribution de carburants liquides, etc.
- Nouveaux modèles, compétitivité, approches sociales, etc.



Le rapport du groupe sur le changement climatique et ressources pour la même période, mentionne les priorités suivantes :

- Action climatique suite à la COP21 : diversification de la collecte des données, nouveaux modèles, analyse multisectorielle des impacts, modèles pertinents pour des trajectoires « low-carbon », communication et éducation, intégration de la société civile dans la définition des actions, etc.
- Économie circulaire : nouvelles valeurs des matériaux, co-définition d'une stratégie d'innovation industrielle, R&I technologies pour valorisation des déchets, accroissement de la demande des consommateurs, projets de démonstration, etc.
- Villes et zones rurales résilientes et innovantes : approches de gestion intégrée entre villes et campagnes, innovation et infrastructures intelligentes, mécanismes de financement, projets de démonstration « basés sur la nature », etc.
- Le « Nexus » (lien-liaison) eau-nourriture-énergie : impact du changement climatique sur la migration (et la perte) d'espèces, approche intégrée de gestion du Nexus, projets de démonstration à grande échelle, technologies et systèmes, etc.
- Outils pour une transformation systémique : approches et outils spécifiques, gouvernance, outils de gestion des systèmes complexes, solutions technologiques, redéfinition des outils d'évaluation des risques, réponses comportementales, mesure et suivi de la transformation

Les rapports de ces groupes d'experts sont disponibles sur demande à enviropea@enviropea.com

■ Programme BEST ; soutien à la conservation de la biodiversité dans l'Outre-Mer

Nous avons mentionné dans une précédente lettre le soutien de BEST aux « small grants » et un prochain appel pour des « Medium grants ». BEST soutient des projets de conservation de la biodiversité et les écosystèmes, la gestion durable des ressources naturelles et des services écosystémiques, l'approche écosystémiques de l'adaptation au changement climatique dans les territoires européens d'outre mer (DOM et TOM).

L'appel « Medium grants » lancé le 2 mai concerne des projets dont le montant de l'aide sollicitée se situe entre 100 000 et 400 000 euros, qui se déroulent dans l'Océan indien, les régions polaires et de l'Atlantique sud. Les projets doivent être déposés avant le 25 juillet. Plus d'infos sur <https://portals.iucn.org/best> (cette information a fait l'objet d'un tweet d'enviropea le 5 juillet)

■ Le CEREMA et IRSTEA ont lancé un appel à partenaires pour accompagner les collectivités territoriales dans la démarche GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

L'objectif est de retenir 12 territoires pilotes. Déclaration d'intention avant fin août, dépôt des candidatures avant le 15 octobre.

Plus d'infos sur <http://www.cerema.fr/appele-a-partenaires-accompagner-les-collectivites-a1458.html>



■ Horizon 2020 - programmes pour les PME (Instrument PME et Fast track to Innovation)

• Bilan 2016 de l'instrument PME

Depuis la mise en place de l'instrument PME dans le programme Horizon 2020, ce sont près de 1900 PME qui ont bénéficié de cette aide (pour près de 23 000 propositions). La Commission et l'agence exécutive EASME ont communiqué les résultats des 2 appels à projets (cut off) de 2016 concernant les 2 étapes du volet PME

Pour la première étape, lors des 2 « cut off » de 2016 (24 février et 3 mai), 3970 propositions ont été déposées (1189 au cut off de juin 2016) et 340 retenues parmi lesquelles 5 propositions françaises au cut off de février et 12 à celui de mai. L'Espagne, l'Italie et le Royaume uni arrivent très largement en tête du nombre de propositions déposées.

Parmi ces propositions, 3 concernent la thématique « low carbon et efficient energy » : les projets Green Epile de la société Pinto (www.pintogc.com), STORELIO de EasyLi, et HERO de Whylot (www.whylot.com) et 1 la thématique transport : le projet Green-Drive de la société EQUIMER (www.equimer.com)

Pour la deuxième étape (et les 2 cut off de 2016) 11 propositions françaises ont été retenues dont 2 dans la priorité énergie : les projets SMARTHE de la société QIVIVO (www.qivivo.com), SolTile des sociétés ERSO et SolTiles SAS (www.soltiles.com) et 2 dans la priorité transports : les projets TORC de EXOES (www.exoes.com) et COLOMBUS2 de GMI Aero (www.gmi-aero.com)

Plus d'infos sur : <http://ec.europa.eu/easme/en/statistics-sme-instrument>

• Bilan des 2 derniers appels (décembre 2015 et mars 2016) de l'instrument **Fast Track to Innovation (FTI)**

Déjà présenté dans notre lettre, l'instrument FTI soutient des innovations proches du marché développées par des consortiums de 3 à 5 participants maximum dont obligatoirement (mais pas exclusivement) une PME. À l'appel de décembre 2015, 15 propositions ont été retenues et 16 à celui de mars 2016.

Après l'appel clôturé en juin, une dernière date de dépôt des propositions FTI est fixée au 25 octobre 2016.

Plus d'infos sur <http://ec.europa.eu/easme/en/fast-track-innovation-fti-pilot-0>



■ Bilan LIFE 2015

Résultats des projets intégrés 2014 et 2015

Les « projets intégrés » sont une nouveauté du Règlement LIFE 2014-2020.

Lors du premier appel (2014), 37 propositions ont été déposées et 6 retenues ; 3 dans le volet Gestion des ressources (2 projets sur la gestion des bassins hydrographiques et un sur l'air) et 3 dans le volet Nature du sous-programme Environnement. Ce premier appel n'était pas ouvert au SP Climat.

Plus d'infos sur ces projets : <http://ec.europa.eu/environment/life/projects/ip.htm>

Lors du 2^e appel (ouvert cette fois aux 2 SP de Life), 29 propositions seulement ont été déposées et 22 ont passé la première étape (5 dans le SP Climat et 17 dans le SP Environnement).

Lors de ces 2 appels la France n'a pas présenté de propositions satisfaisant les exigences spécifiques des projets intégrés Life.

Résultats de l'appel LIFE 2015 – projets traditionnels

1082 propositions ont été déposées à l'appel Life 2015 dont 125 dans le sous-programme Climat et 271 dans le volet nature & biodiversité du sous-programme Environnement. 641 propositions émanent de l'Espagne et de l'Italie soit 60% des propositions déposées.

31 propositions ont été retenues dans le sous-programme Climat ; 10 dans le volet atténuation, 15 dans le volet adaptation et 6 dans gouvernance et information

Les 106 propositions retenues dans le sous-programme Environnement se répartissent ainsi : 54 dans le volet ressources, 36 dans le volet nature & biodiversité, 16 dans gouvernance et information

Le taux de succès général se situe donc à 13%.

6 projets ont été retenus pour la France sur les 31 déposés

- 3 projets (sur 7 propositions) dans le sous-programme Climat dont 2 dans le volet atténuation et un dans le volet adaptation
 - Parc naturel régional du Haut Languedoc (avec le CNPF et l'Alliance Forêt-Bois) : Adaptation des forêts au changement climatique
 - Société Gecco (avec RREUSE, Pour la Solidarité, Neo-Eco et l'Institut Charles Violette) : Biodiesel évolué en économie circulaire pour des transports publics à faibles émissions de carbone
 - Lafarge Recherche : Ciment à faible émissions de CO₂ : de la production de ciment à l'industrie des préfabriqués
- 2 (sur 16 propositions) dans le volet Ressources du SP Environnement
 - Université de Lorraine (avec des partenaires universitaires grecs, allemands, autrichiens et espagnols, les sociétés MicroHumus et Alchemia-nova) : Culture de plantes accumulatrices dans des sols riches en nickel et les déchets pour une synthèse verte de composés
 - Société Teillage Vandecandelaere (avec le Laboratoire national de métrologie et d'essais, la Société Internationale pour le Commerce et l'Industrie, les sociétés Polycem, Nord Composites, Veramtex Marly) : Biocomposite (à base de fibres de lin) résistant au feu et au vieillissement pour l'industrie des transports
- 1 (sur 7 propositions) dans le volet Biodiversité
 - Société Herpétologique de France (avec la CC du Thouarsais, les PNR du Périgord-Limousin, des Landes de Gascogne et Loire-Anjou, l'Université d'Angers, l'association Cistude nature, le CD de protection de la nature de Loir et Cher) : Stratégies de contrôle des amphibiens invasifs en France.

Retrouvez les listes mises à jour (avec les coordonnées des contacts) de tous les projets LIFE français sur notre site à l'adresse www.enviropa.com/autres-financements-europeens/life

À noter que 2 des ces projets ont des bénéficiaires associés non membres de l'UE (Albanie et USA) ; la Commission a accepté cette situation dans la mesure où la participation des organisations non membres de l'UE contribuait aux améliorations environnementales au sein de l'UE.

3 projets français sont sur la liste de réserve (2 en Nature et un en Ressources) et pourraient être repris en cas de désistement ou de libération de budgets suffisants.

■ Projets du programme Europe créative de soutien aux projets culturels européens

Les projets soutenus dans le cadre du dernier appel se répartissent dans les 2 catégories suivantes :

- les « smaller scale cooperation projects » (subvention autour de 200 000 €) pour lequel 51 propositions ont été acceptées. Parmi ces projets on trouve les projets de la Convention théâtrale européenne (avec le centre dramatique national Nancy-Lorraine), les associations Trampolino (projet European music incubator), les Bancs publics (projet Arab artists in Europe), la Compagnie l'instant même, France médias monde (projet écouter le monde), Wallmuse (projet Shared art exhibitions), la Communauté d'agglomération Plaine commune (projet Cultural Hybridation in common en partenariat avec la Cité de l'architecture, l'association Minga), Piano aux Jacobins (projet l'Europe du piano), Trajectoires (projet Alter Cities)
- les « larger scale cooperation projects » (subvention autour de 2 M€) pour lesquels 15 projets ont été acceptés. La France est représentée par 4 projets : ceux des associations Europavox, Lieux publics (projet In Situ Act), l'association pour le festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence et celui de l'IRCAM (projet ULYSSES).

Plus d'infos : <https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/culture>

■ Le programme URBACT soutenu par le FEDER a retenu 20 réseaux de villes (action planning networks) dont 3 portent sur les thématiques de l'environnement

- Agri-Urban – Local food in urban forks conduit par Baena (ES) avec la Ville de Mouans-Sartoux comme partenaire
- Sub-Urban – reinventing the fringe conduit par Anvers sans partenaire français
- Freight Tails – innovative logistics solutions conduit par Westminster avec La Rochelle comme partenaire

Plus d'infos sur : www.urbact.eu



Documents et Ressources



■ Retrouvez tous les résultats des appels du Défi 5 (changement climatique et ressources) d'Horizon 2020 pour les années 2014 et 2015 dans la brochure téléchargeable à l'adresse https://ec.europa.eu/research/environment/pdf/research_and_innovation_sc5_projects_2014-2015.pdf et les appels 2016 en cours (économie circulaire, smart and sustainable cities, une économie plus verte) - qui clôturent le 6 septembre prochain sur www.horizon2020.gouv.fr/pid29772/changement-climatique-et-ressources.html

■ Rapport spécial 19/2016 de la Cour des comptes européenne « Instruments financiers et exécution du budget de l'UE: quels enseignements tirer de la période de programmation 2007-2013 ? ».

Le rapporteur souligne que les coûts et frais de gestion sont trop élevés par rapport au soutien apporté et nettement supérieurs à ceux des fonds du secteur privé. Par ailleurs, un nombre important d'instruments financiers est surdimensionné (ils rencontrent des difficultés à déboursier leur capital), ils n'ont pas réussi à attirer des capitaux privés et peu ont permis de fournir un soutien financier réutilisable. De quoi mettre à mal la totalité de l'argumentaire développé par la Commission européenne pour promouvoir ces instruments financiers ! À suivre.

Le rapport complet est téléchargeable à l'adresse www.eca.europa.eu/fr/Pages/AuditReportsOpinions.aspx

■ Urban adaptation to climate change in Europe 2016 — Transforming cities in a changing climate

Publication de l'agence européenne de l'environnement à retrouver sur leur site, à l'adresse suivante :

<http://www.eea.europa.eu/publications/urban-adaptation-2016>



■ Les Best projects awards 2015 (Nature et Environnement) ont été décernés lors de la Green Week au mois de juin.

L'objectif de cette distinction est d'aider à améliorer la diffusion des résultats des projets LIFE en identifiant clairement les projets dont les résultats, s'ils étaient largement appliqués, pourraient avoir un impact très important sur l'environnement.

Tous les projets achevés dans la période de référence (Janvier à Décembre) sont préalablement évalués par l'équipe externe de l'unité LIFE pour produire une première liste des meilleurs projets. La sélection finale est assurée par les États membres.

Cinq projets de la sélection finale sont ensuite sélectionnés pour les Best of the Best (BoBs).

Les projets et leurs descriptifs sont à retrouver sur le site <http://ec.europa.eu/environment/life/bestprojects/index.htm>



■ JOUE

JO L174 du 30 juin 2016 : Décision établissant les conclusions sur les meilleures technologies disponibles (MTD ou BAT) dans l'industrie des métaux non ferreux.

■ Communications COM, Staff Working Document (SWD) - à retrouver sur <http://eur-lex.europa.eu/fr>

COM(2016)359 du 1er juin 2016 : Communication « L'Europe investit de nouveau – premier bilan du plan d'investissement pour l'Europe (dénommé Plan Juncker) et prochaines étapes.

COM(2016)316 du 27 mai 2016 : Procurer les avantages des politiques environnementales de l'UE à travers un examen régulier de leur mise en œuvre.

■ Avis de marchés et d'attribution de marchés (JOUE série S)

JO S127 du 5 juillet 2016 : Avis de marché pour un soutien à la mise en œuvre du programme urbain de l'UE grâce à des services

Le retrait de la Grande Bretagne de l'Union devrait avoir comme conséquence une plus grande accessibilité des bureaux des autres pays aux appels d'offres lancés par les institutions communautaires ; les bureaux anglais étaient en effet très souvent attributaires de ces marchés.

de gestion, d'assistance administrative et à la mise à disposition de compétences en faveur des partenariats. Durée : 2 ans renouvelable. Budget estimé : 1,2 M€ par an. Réponse avant le 11 août 2016.

JO S122 du 28 juin : Avis de marché concernant une étude « Potentiel environnemental de l'économie collaborative ». Montant maximum : 170 000 €. Réponse avant le 5 août 2016.

JO S119 du 22 juin 2016 : Avis de marché concernant le soutien à la mise en œuvre de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin ». Le montant annuel est estimé à 600 000 € et le marché est prévu pour 3 ans. Réponse avant le 12 août.

JO S110 du 9 juin 2016 : Marché de services pour la phase 3 de la plate-forme européenne «Entreprises et biodiversité». Budget de 100 000 € par an reconductible 2 fois. Réponse avant le 4 août.

JO S93 du 14 mai 2016 : 2 avis de marchés concernant d'une part un contrat-cadre de services en vue de parvenir à un bon état écologique des eaux marines européennes en mettant en œuvre la directive cadre « stratégie pour le milieu marin » (budget de 20M€ pour 4 ans) et d'autre part, l'assistance technique relative à l'objectif 2 de la stratégie de l'UE pour la biodiversité à l'horizon 2020 – préservation et rétablissement des écosystèmes et de leurs services (budget de 870 k€ pour une période de 3 ans). Ces 2 appels d'offres ont clôturé le 28 juin.

